

DEC172084DAJ

Décision portant nomination par intérim de Mme Myriam Fadel aux fonctions de correspondante pour la protection des données, responsable du service du CIL du CNRS

LE PRESIDENT

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005 modifié pris pour l'application de la loi n°78-17 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

Vu la décision DEC152292DAJ du 21 octobre 2015 portant nomination de Mme Myriam Fadel aux fonctions de directrice des affaires juridiques ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 29 mai 2017, Mme Myriam Fadel, directrice des affaires juridiques, est nommée, par intérim, correspondante pour la protection des données, responsable du service du CIL du CNRS, en remplacement de M. Nicolas Castoldi, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 juin 2017

Alain Fuchs